

FAMILLE LECONTE – EUROPEAN ENERGY
LAUBES AGRI ÉNERGIE
ATELIER AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE – COMPTE-RENDU
MARDI 29 OCTOBRE 2024 – GONTAUD-DE-NOGARET



Compte-rendu rédigé par Quelia, mandatée par European Energy

Invitations et participants

Plusieurs outils de communication ont été déployés pour informer les Gontaudais de l'atelier du 29 octobre et leur permettre de s'inscrire :

- 15 octobre 2024 : publication d'une actualité sur le site web <https://laubes-agri-energie.fr/2024/10/16/inscription-a-latelier-modalites-dacces-a-lelectricite-solaire-mardi-29-octobre-2024/>
- 16 octobre 2024 : envoi d'un courriel à la liste de diffusion, avec une redirection vers le formulaire d'inscription
- 28 octobre 2024 : affiches disposées dans les commerces du centre-bourg de Gontaud-de-Nogaret

Ce sont réunis lors de l'atelier :

- **Les habitants, commerçants, opérateurs de gîtes de Gontaud-de-Nogaret**
6 personnes se sont inscrites et 13 personnes sont venues spontanément à l'atelier pour un total de 19 habitants de Gontaud-de-Nogaret dont 2 propriétaires de gîtes et 2 commerçants.
- **Les porteurs du projet**
LECONTE Marion, Famille Leconte
PASQUIER Théo, chef de projets, European Energy
- **Les animateurs de la réunion**
DELATTE Constant et MEDDAHI Ismaël, concertants, Quelia

La démarche de la famille Leconte

Marion Leconte décrit le projet de la famille Leconte.

Guillaume Leconte, originaire de Gontaud-de-Nogaret, s'est installé avec elle et leurs trois enfants dans la Manche, en Normandie. En 2023, la ferme familiale, de Gontaud-de-Nogaret, abandonnée pendant 20 ans faute de repreneur, retrouve un nouveau souffle grâce à leur décision d'investir dans sa restauration pour en faire leur lieu de vie.

Ce projet d'une vie s'articule autour de trois initiatives complémentaires. Chacune de ces dimensions, interdépendante des autres, constitue le socle de cette démarche :

- Ré-installer une activité agricole sur la ferme avec un élevage ovin et bovin en plein air par Guillaume
- Restaurer la propriété historique pour y installer leur famille
- Transformer une partie de la propriété pour accueillir l'activité professionnelle de Marion

Face à une rénovation coûteuse et un rendement agricole limité, la famille Leconte a choisi de se tourner vers l'agrivoltaïsme. Cette approche agricole novatrice vise à établir une synergie entre l'élevage et l'installation de panneaux solaires. L'activité agricole doit apporter les revenus pour subvenir aux besoins de la famille, tandis que les revenus générés par l'énergie solaire financeront la réhabilitation de la propriété.

La collaboration avec European Energy a été décidée après plusieurs échanges avec d'autres entreprises concurrentes. Les Leconte ont été convaincus par leur écoute attentive, la qualité de la relation établie avec l'équipe et la possibilité de s'impliquer pleinement dans le projet. Enfin, la possibilité d'offrir aux Gontaudais une électricité solaire à tarif préférentiel grâce à l'autoconsommation collective a été un facteur décisif dans leur choix.

Guillaume et Marion Leconte

- **Eleveur laitier en Normandie** et petit-fils des acquéreurs de Laubès
- **Coach et thérapeute en développement personnel**
- Rachat du domaine de Laubès en vue de s'y **installer et de développer leurs propres activités** :
 - ✓ Restaurer la maison familiale pour y vivre en famille
 - ✓ Remettre la ferme en activité (élevage, solaire agrivoltaïque et cultures)
 - ✓ Aménager les dépendances pour accueillir des chambres d'hôtes
- La remise en état et l'installation à Laubès constitue **le projet d'une vie** pour Guillaume et Marion



[Exploitation agricole des Leconte en Normandie](#)

Le partenariat Famille Leconte & European Energy

POURQUOI UN PARTENARIAT ?

- Rendement agricole faible
- Trouver une ressource pour financer les travaux de rénovation
- Créer une source d'électricité abordable locale et renouvelable : projet agrivoltaïque
- Créer et pérenniser les activités agricole et touristique lancées sur le domaine

POURQUOI EUROPEAN ENERGY ?

- Qualité d'écoute
- Expérience en concertation
- Expertise sur l'ensemble du cycle de vie d'un parc solaire
- Les seuls à proposer l'autoconsommation collective



Le projet d'élevage

Trois années consécutives de faibles rendements céréaliers ont nécessité une adaptation du modèle pour assurer la durabilité de la ferme de Laubès.

Nouvelle activité d'élevage

- Vaches à viande de race Angus
- Brebis allaitantes
- Élevage au maximum en plein air sur prairies (herbe)
- Production autonome de fourrage (luzerne)
- Races aux régimes alimentaires complémentaires
- Adaptées à des conditions climatiques difficiles

○ **Créer une exploitation en 'bovin-ovin' alliant vie de prairies et bergerie/étable**

- **Des vaches de race Angus**, robustes et parfaitement adaptées à la vie en plein air dont la viande est de grande qualité
- **Un troupeau de brebis allaitantes**

○ **Association idéale d'élevages**

- **Optimiser la surface fourragère**, en combinant deux races aux préférences alimentaires complémentaires
 - La brebis mange les herbes que la vache ne mange pas
- Alimentation complétée par **cultures céréalières** (orge, foin de luzerne)

○ **Démarche avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne**

- **Etude agricole préalable**
- **Formalisation du projet agricole**
 - Etat des lieux de la filière ovine et bovine
 - Recherche des débouchés locaux

Des pratiques d'élevage réfléchies

- Le choix des cultures est à l'étude avec l'aide de conseillers de la Chambre d'Agriculture pour assurer qualité de la viande et bien-être animal. L'objectif est de déterminer les cultures prairiales les plus adaptées pour optimiser la croissance des animaux
- Accueil progressif des animaux pour optimiser le pâturage et garantir une autonomie en fourrage pour les bêtes
- La luzerne, bien que riche en protéines, sera utilisée comme complément alimentaire en quantités contrôlées afin de prévenir tout problème de santé chez les animaux

Le projet photovoltaïque, complémentaire à l'activité agricole

Une surface solaire à définir

A ce jour, les surfaces qui accueilleront à la fois les cultures et prairies et les panneaux solaires ne sont pas définies. Les études en cours doivent permettre de préciser le dimensionnement et les zones d'implantation solaire. L'implantation sera précisée au printemps 2025.

Priorité donnée à la production agricole

Le parc photovoltaïque est destiné à compléter l'activité d'élevage. La technologie de panneaux solaires « tracker » (de l'anglais « suiveur » qui permet de suivre la courbe du soleil), permettra :

- D'orienter les panneaux selon la volonté de l'agriculteur
- En fonction des besoins agricoles
 - Favoriser la photosynthèse
 - Fournir de l'ombre
 - Protéger des conditions climatiques (gel, sécheresse, fortes pluies)

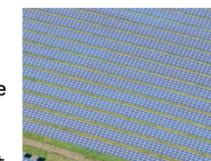
Les rangées de panneaux seront espacées de 10 à 13 mètres à une hauteur de rotation de 2,5 m. Cette configuration permet la production d'électricité (50% par rapport à une surface entièrement équipée de panneaux) et assure une compatibilité avec les pratiques agricoles (passage des engins agricoles, libre circulation du bétail)

Le parc solaire sera clôturé pour sécuriser le site et empêcher les vaches et brebis de s'échapper, tout en utilisant des clôtures à mailles larges pour permettre le passage de la petite faune.

Services apportés par le parc solaire à l'activité agricole

Principes

- Tracker (structure mobile) à axe horizontal dont l'emprise spatiale n'altère pas l'exercice de l'activité agricole permettant la circulation des engins agricoles et la récolte de l'herbe



- **Pérennisation de l'exploitation** grâce au maintien de l'activité agricole (pas d'imperméabilisation des sols) et à l'indemnité pour l'exploitant



Agrivoltaïsme tracker

Site test à Flakkebjerg sur le campus de l'université d'Aarhus. Trackers Nord/Sud espacés de 12m pieu à pieu.

La structure porteuse est développée par le service Recherche et Développement d'European Energy.



De l'électricité solaire à prix avantageux pour les Gontaudais

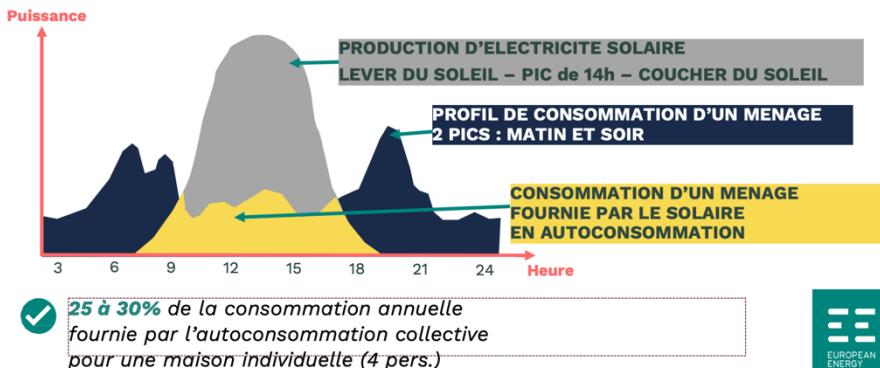
Les porteurs du projet souhaitent offrir aux Gontaudais l'opportunité d'accéder à de l'électricité solaire provenant du parc à un tarif avantageux afin de réduire les factures d'électricité.

Consommer l'électricité pendant les heures d'ensoleillement

Le principe est le suivant, il est géré par Enedis via le compteur Linky :

- La nuit, l'électricité provient de votre fournisseur habituel (partie bleu foncé du graphe)
- Le jour, pendant l'ensoleillement, l'électricité provient du parc solaire (partie jaune du graphe)
- L'électricité solaire non consommée est injectée dans le réseau (partie grise du graphe)

 **Répartition en temps réel** de l'électricité produite par le parc solaire entre les consommateurs



Le tarif de l'électricité solaire sera avantageux (il sera défini courant 2025). Il s'agira donc, pour les usagers intéressés :

- De souscrire un contrat (sans engagement, sans changer de fournisseur)
- De planifier une partie de leurs consommations pendant la journée (consommation habituelle + décaler les chauffe-eau, machines, etc.)

Vivre avec « *son temps* » Piloter les appareils « *électri-vores* »

AUJOURD'HUI

Consommation
en heures
creuses
(23h-7h)



DEMAIN

Consommation
aux heures
d'ensoleillement



Y aura-t-il de l'électricité solaire pour tous ?

⇒ Quelle quantité d'énergie solaire disponible ?

La consommation électrique totale gontaudaise s'élève à

10 000 000 kWh par an¹

Ce dispositif permet de couvrir jusqu'à 30 % de la consommation d'un usager (période d'ensoleillement) soit pour tout Gontaud environ

3 000 000 kWh par an

L'essentiel de la production du parc solaire sera commercialisé par European Energy sur le réseau. La partie qui sera mise à disposition des gontaudais atteindra au maximum

4 500 000 kWh par an

Ce qui permet de couvrir largement les besoins y compris dans l'éventualité où tous les gontaudais souscrivent au dispositif.

(N.B. : La consommation résidentielle à Gontaud-de-Nogaret est de 5 000 000 kWh/an²)

⇒ Pour qui ?

Suite à une discussion avec les participants à l'atelier, il est convenu que pourront bénéficier de l'électricité solaire à prix avantageux :

- L'ensemble des foyers de Gontaud (820)
- Les entreprises (artisans, commerces)
- Les bâtiments publics (école, mairie)

Faudra-t-il s'inscrire pour en bénéficier ?

Pour profiter de l'électricité solaire il faudra :

- Souscrire au dispositif qui sera mis en place par European Energy
- Sans aucun engagement (on peut arrêter à tout moment)
- Disposer d'un compteur Linky

⇒ Une campagne de pré-inscription pour évaluer l'intérêt des habitants

Une campagne de pré-inscription, est lancée dès maintenant et jusqu'à fin février 2025 pour quantifier l'intérêt des Gontaudais parmi les 3 catégories de consommateurs, pour l'autoconsommation collective avant le printemps 2025.

Cliquez ici pour vous préinscrire (sans engagement) :

<https://laubes-agri-energie.fr/electricite-solaire-pour-les-gontaudais/>

⇒ Comment diffuser l'information ?

Les participants à l'atelier ont suggéré d'utiliser des canaux d'information traditionnels adaptés à la ruralité de la commune, notamment en raison du caractère d'intérêt général que revêt l'information :

- Relai par la mairie de Gontaud-de-Nogaret (bulletin municipal, panneau Pocket, affichage en mairie)
- Tracts dans toutes les boîtes aux lettres de Gontaud-de-Nogaret
- Affiches et tracts dans les commerces du centre-bourg
- Articles dans la presse quotidienne régionale (Sud-Ouest)

¹ Données Enedis 2022 : <https://openservices.enedis.fr/bilan-de-mon-territoire#sidebarMenu>

² Données Enedis <https://data.enedis.fr/explore/dataset/consommation-electrique-par-secteur-dactivite-commune/map/?location=11,44.49259,0.39207&basemap=jawg.streets>

L'intégration paysagère du parc agri-voltaïque

➲ Des préoccupations paysagères

Les participants à l'atelier et notamment les habitants des lieux dit Haut-de Blanquine, les promeneurs réguliers aux abords du parc et les propriétaires de gîtes voisins se montrent inquiets de l'impact paysager du futur parc solaire. Ils mettent en avant des enjeux paysagers :

- Depuis les maisons, fenêtres, terrasses, jardins
- Depuis les chemins empruntés pour les randonnées à pied ou à vélo (chemin du pendu notamment)
- Depuis les routes voisines et les environs

Notamment les habitants expriment des interrogations sur la surface qui sera occupée dans le champ visuel, une éventuelle gêne en cas d'éblouissement par réflexion du soleil sur les panneaux, l'aspect visuel des panneaux selon leur position (verticale, horizontale ou inclinée).

➲ Une étude paysagère indépendante

Une étude paysagère doit s'assurer d'une intégration respectueuse du projet dans son environnement. Le bureau d'études analysera selon la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) l'implantation et fera des recommandations pour préserver les perspectives visuelles, notamment :

- Depuis les lieux de vie
- Depuis les axes de proximité
- Par rapport au relief (intervisibilité)
- Pour les éléments patrimoniaux et touristiques proches du site

➲ Un atelier paysager citoyen à organiser

Sensibles aux préoccupations paysagères, les porteurs du projet proposent d'organiser un atelier paysager ouvert aux citoyens intéressés :

- En lien avec la réception des premiers résultats de l'étude paysagère, prévu au 1^{er} trimestre 2025
- Les citoyens y seront invités à suggérer, lister les points de vue importants sur le territoire offrant une potentielle vue directe sur le parc

Depuis l'atelier et à la demande d'un participant, une carte interactive présentant les parcelles étudiées est disponible sur le site web :

[https://laubes-agri-énergie.fr/le-projet-agri-solaire/#notre-environnement](https://laubes-agri-energie.fr/le-projet-agri-solaire/#notre-environnement)



Informer et dialoguer avec les Gontaudais

Le projet est en cours de définition.

Il est possible de considérer des attentes exprimées.

Marion Leconte et Théo Pasquier souhaitent le dialogue ouvert pour que les habitants et usagers du territoire puissent être informés et s'exprimer.

Une première version du projet sera élaborée début 2025, pour un dépôt de demande d'autorisation avant l'été 2025.

Certains participants émettent l'idée de créer un collectif pour suivre l'évolution du projet, qui pourrait être représenté lors des réunions de travail pour assurer le suivi des enjeux et des réponses apportées.

Pour toute question, remarque ou avis choisissez un format et contactez les porteurs du projet :

Découvrez le site internet : <https://laubes-agri-energie.fr>

Envoyez un e-mail : contact@laubes-agri-energie.fr

Inscrivez-vous à la liste d'information ([cliquez ici](#))



Ou laissez un message vocal ! ([cliquez ici](#))



Une série de questions a été posée, et les réponses se trouvent dans les pages suivantes.

« Foire Aux Questions »

⇒ Cycle de vie des panneaux solaires

Question : Où seront produits les panneaux solaires ?

A ce jour le choix du constructeur n'est pas encore arrêté. Toutefois, Théo Pasquier indique que la majorité des panneaux solaires sont produits en Chine, qui est de loin le plus grand fabricant mondial (> 80 % des panneaux solaires).

Cela s'explique par des avancées technologiques, une infrastructure bien développée pour la fabrication et la distribution (l'Europe accuse un retard malgré l'émergence récente de « gigafactory »), une compétitivité des entreprises chinoises (économies d'échelle, main-d'œuvre à bas coût) et un accès privilégié aux matières premières nécessaires à la fabrication (silicium).

Question : Quelle est la durée de vie des panneaux solaires ?

Théo Pasquier explique que la garantie de production des panneaux solaires est généralement de 25 ans. Cependant, la plupart des panneaux continuent de produire de l'énergie bien au-delà de cette période. En moyenne, après 25 ans (jusqu'à 40 ans, avec une possibilité de renouvellement de 10 ans, d'après la limite fixée par la loi sur l'agrivoltaïsme), les panneaux solaires peuvent fonctionner à environ 80 % de leur capacité initiale. Les équipements moins durables sont les onduleurs qui servent à convertir le courant continu en alternatif.

Question : Quel est le niveau de recyclabilité d'un parc solaire ?

Les panneaux solaires sont composés à 95% de matériaux recyclables (aluminium, verre, et silicium notamment). La structure porteuse, le cadre en aluminium, les fils conducteurs, sont aussi entièrement recyclables. La seule difficulté technique réside dans le traitement des éléments de liaison entre les panneaux.

Question : Comment garantir un démantèlement ou un renouvellement approprié du parc agrivoltaïque ?

En France, les obligations liées au démantèlement des parcs agrivoltaïques sont régies par la loi. Théo Pasquier explique que les développeurs sont responsables du démantèlement des installations une fois leur période d'exploitation terminée. Cela inclut non seulement le retrait des panneaux solaires et des structures connexes, mais aussi la remise en état des terres agricoles pour restaurer le site dans un état compatible avec l'activité agricole.

Question : Quelle est la certitude que le démantèlement sera effectué de manière appropriée ?

Théo Pasquier explique qu'une garantie financière doit être constituée et déposée sur un compte séquestre. Cette somme ne peut être utilisée par l'État que si le développeur n'a pas effectué lui-même au démantèlement et se trouve dans l'incapacité financière de le réaliser.

⇒ Raccordement au réseau électrique

Question : Existe-t-il un lien entre le projet de poste source de Rte à Gontaud-de-Nogaret et le projet Laubès Agri Énergie ?

Théo Pasquier précise que les deux projets sont indépendants :

- En 2021 le projet de poste source a été inscrit sur une initiative au niveau de la Région Aquitaine dans le cadre du S3REnR
- En 2023 European Energy a informé Rte et Enedis du projet de production d'électricité solaire

Les porteurs de projets d'énergies renouvelables ne sont pas associés à la concertation de Rte pour le choix de l'emplacement d'un poste source. Ils seront simplement informés de la décision prise.

Le tracé et le poste de raccordement au réseau électrique du parc solaire seront définis par Rte et Enedis seulement après obtention du permis de construire de la centrale solaire.



Ordre du jour

Présentation de la démarche des Leconte

De l'électricité durable et abordable pour les Gontaudais

- L'électricité et nous, consommateurs
- Comprendre ma facture d'électricité
- Principes de l'autoconsommation collective
- Bénéfices pour les consommateurs Gontaudais
- Adhérer au dispositif
- Ouverture de la réflexion



Le domaine de Laubès

- Ancien domaine viticole (début XXe)
- Propriété de la famille Leconte depuis les années 1950
- Rachat en 2023 par Guillaume et Marion Leconte auprès du reste de la famille Leconte
- Volonté des nouveaux propriétaires de **réhabiliter cet important patrimoine**, de créer des logements et réinstaller **une activité agricole** sur le domaine



Guillaume et Marion Leconte

- **Eleveur laitier en Normandie** et petit-fils des acquéreurs de Laubès
- **Coach et thérapeute en développement personnel**
- Rachat du domaine de Laubès en vue de s'y **installer et de développer leurs propres activités** :
 - ✓ Restaurer la maison familiale pour y vivre en famille
 - ✓ Remettre la ferme en activité (élevage, solaire agrivoltaïque et cultures)
 - ✓ Aménager les dépendances pour accueillir des chambres d'hôtes
- La remise en état et l'installation à Laubès constitue **le projet d'une vie** pour Guillaume et Marion



Exploitation agricole des Leconte en Normandie

Localisation du projet



Localisation du projet



Notre démarche

Maintenir l'élevage dans le Lot-et-Garonne

- **Reprise d'une ancienne exploitation agricole** par un jeune agriculteur
- **Créer un élevage de vaches et brebis viande**



Redonner vie à une ferme historique

- **Restaurer les anciens bâtiments** de ferme et les rendre fonctionnels
- **Installer notre famille** au domaine de Laubès pour vivre à Gontaud-de-Nogaret



Créer un lieu pour l'activité professionnelle de Marion Leconte

- **Transformer une partie de la propriété en un espace dédié à l'activité professionnelle**
- Crée un lieu d'accueil pour les séjours de bien-être

Le partenariat Famille Leconte & European Energy

POURQUOI UN PARTENARIAT ?

- Rendement agricole faible
- Trouver une ressource pour financer les travaux de rénovation
- Crée une source d'électricité abordable locale et renouvelable : projet agrivoltaïque
- Crée et pérennise les activités agricole et touristique lancées sur le domaine

POURQUOI EUROPEAN ENERGY ?

- Qualité d'écoute
- Expérience en concertation
- Expertise sur l'ensemble du cycle de vie d'un parc solaire
- Les seuls à proposer l'autoconsommation collective



European Energy en bref

- Fondé en 2004 au Danemark, pays précurseur des énergies renouvelables
- Un producteur d'électricité **indépendant**
- Une **maîtrise totale du processus** : développement, construction, exploitation et démantèlement
- **+ 700 employés** dans le monde (présence dans 20 pays différents)
- **Plus de 3,5 GWc cumulés** de sites développés et construits
- **Plus de 4,2 TWh** d'électricité produits en 2023, Soit la consommation de 1,7 million de français
- Une **30aine de projets agrivoltaïques** et photovoltaïques en développement



un projet agricole
+
un projet solaire
= un projet agri-voltaïque

Laubès Agri Énergie - Atelier Autoconsommation - 29 octobre 2024

Services apportés par le parc solaire à l'activité agricole

Principes

- Tracker (structure mobile) à axe horizontal dont l'emprise spatiale n'altère pas l'exercice de l'activité agricole permettant la circulation des engins agricoles et la récolte de l'herbe
- **Pérennisation de l'exploitation** grâce au maintien de l'activité agricole (pas d'imperméabilisation des sols) et à l'indemnité pour l'exploitant
- EE travaille sur parcs test : **étude de compatibilité entre structures et productions végétales** (foin, luzerne, haricot, lavande, pomme de terre...)



Agrivoltaïsme tracker

Site test à Flakkebjerg sur le campus de l'université d'Aarhus. Trackers Nord/Sud espacés de 12m pieu à pieu.
La structure porteuse est développée par le service Recherche et Développement d'European Energy.



Services apportés par le parc solaire à l'activité agricole

Ombrage

- Protection des cultures fourragères face à la sécheresse
- Réduction du stress thermique → Amélioration du bien-être animal

Conservation des sols

- Réduction de l'évaporation de l'eau du sol
- Amélioration de la rétention d'humidité

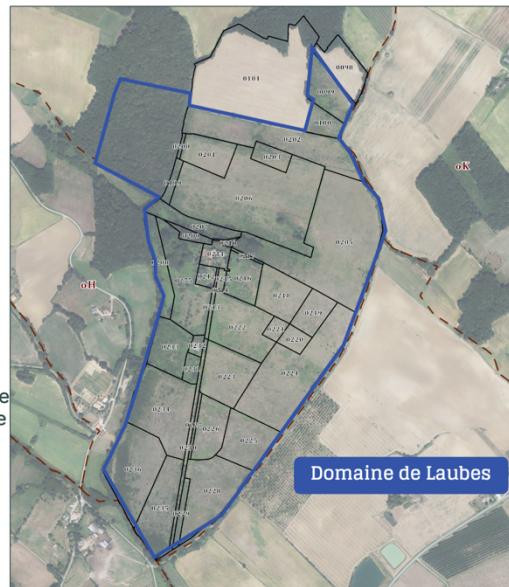


Zone d'études

La surface d'étude du projet Leconte est de **72 ha** sur les aspects :

- Environnementaux
- Paysagers
- Techniques
- Economiques

Les études sont en cours. L'objectif est de déposer notre permis de construire durant le **premier semestre 2025**, qui sera instruit par les services du **préfet**.



Raccordement

Depuis 2021, le S3REnR prévoit la création d'un poste source « Val de Garonne »

https://assets.rte-france.com/prod/public/2021-02/S3REnR%20Nouvelle%20Aquitaine_Schéma_vers%20définitive%20avec%20AP.pdf

- Les porteurs de projets d'énergies renouvelables ne sont pas associés à la concertation de RTE pour le choix du poste sou



Raccordement

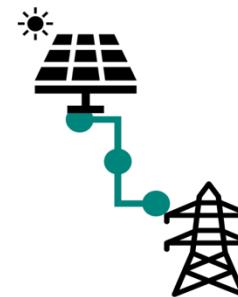
European Energy en charge des frais de raccordement

- Procédure de demande de raccordement

Une fois la puissance du parc défini

- Etude exploratoire
- Faite en 2023 (raccordement proposé par RTE à 8 km)
- Demande d'étude de Proposition technique et financière

→ A faire au T2 2025



De l'électricité durable et abordable pour les Gontaudais

→ Avec l'Autoconsommation Collective

Principes et cadre légal de l'autoconsommation collective

PRINCIPES

Partage d'électricité issue **d'énergie renouvelable** entre des **producteurs** et des **consommateurs proches**

CADRE LEGAL

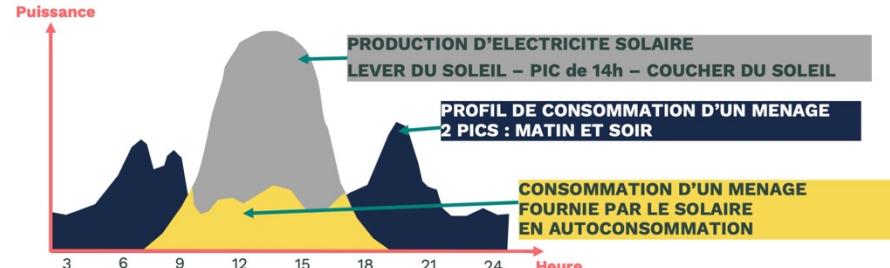
Dispositif réglementaire décrit en 2016 au code de l'énergie.
Périmètre d'éligibilité et puissance maximale définie par arrêté Ministériel

- ✓ Utilisation du **réseau public local de distribution** (Enedis)
- ✓ **Proximité géographique** (2 ou 20km sur dérogation)
- ✓ Puissance maximale de tous les producteurs à **3 MWe**
 - Un prix de vente attractif pour rendre l'autoconsommation intéressante
 - **Seul un % de l'électricité produite peut être vendue à prix avantageux**



Comment ça marche ?

- ✓ **Répartition en temps réel** de l'électricité produite par le parc solaire entre les consommateurs



- ✓ **25 à 30% de la consommation annuelle** fournie par l'autoconsommation collective pour une maison individuelle (4 pers.)



Vivre avec « *son temps* » Piloter les appareils « *électri-vores* »

AUJOURD'HUI

Consommation en heures creuses (23h-7h)



DEMAIN

Consommation aux heures d'ensoleillement



Bénéfices de l'autoconsommation

Quels bénéfices pour les consommateurs avec l'autoconsommation collective ?

Réduction des coûts

- Accès à de l'électricité à prix avantageux
- Diminuer sa facture d'électricité
- Stabilité des prix face à l'évolution des tarifs (minimum 15 ans)



Maîtriser son approvisionnement énergétique

- S'approvisionner auprès d'un acteur local
- Réduire sa dépendance aux fournisseurs d'électricité
- Mieux maîtriser sa consommation



Reconnecter sa consommation à son environnement

- Réduire la distance d'acheminement d'électricité
- Consommer une énergie propre (réduire les émissions de CO2)
- Adopter un mode de consommation plus durable

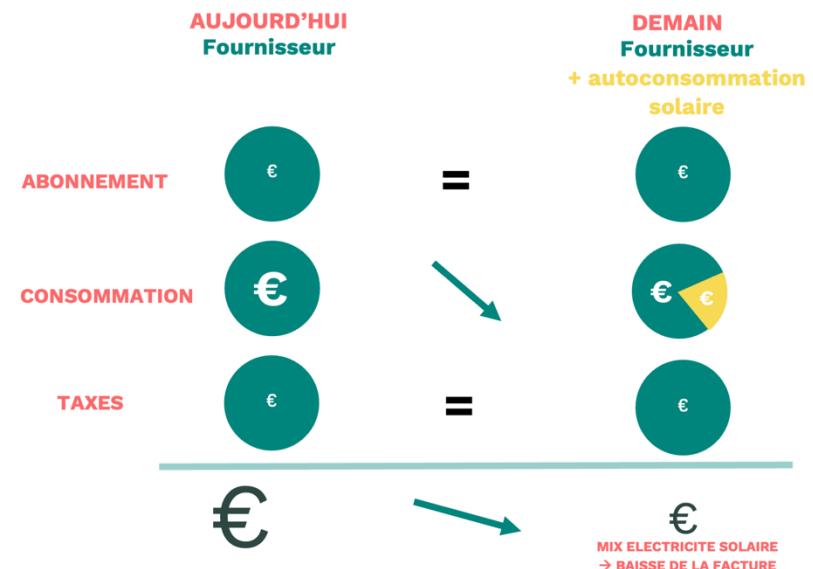


Solidarité locale

- Renforcer la cohésion sociale en partageant les bénéfices et les responsabilités énergétiques



Impact sur votre facture d'électricité



Ouverture à la réflexion sur l'autoconsommation

A Gontaud, qui pourra en bénéficier ?



Habitants ?



Entreprises et agriculteurs?



Tertiaire et bâtiments publics ?

820

96

67

**Nous souhaitons étudier ensemble,
à qui permettre l'accès à l'électricité solaire**

La campagne d'inscription

Quand ?

- Date de début de la campagne d'adhésion (dès maintenant, pendant une durée à déterminer)

Quelle période ?

- A quelle période de l'année s'inscrire à définir
- Pendant combien de temps permettre d'inscription à définir

Quelle clé de répartition ?

- Une répartition entre tous les adhérents ? à définir
- Avantages pour les premiers inscrits ? à définir

Quels paramètres sont à considérer ?

- Nombre minimum d'inscrits

Comment impliquer les Gontaudais ?

Comment communiquer ?

- Réseaux sociaux
- Affichage local
- Journal local
- Associations
- Lieux d'échanges : Ecoles ? Marchés ? Commerces ?
- Ambassadeurs ?
- Autres relais ?

Quels arguments parlent le mieux aux Gontaudais ?

Faites passer le mot autour de vous

- Faites profiter les Gontaudais d'une part de notre production solaire locale
- Ensemble, faisons en sorte que toute la commune en bénéficie !**

Laubès Agri Énergie – Atelier Autoconsommation – 29 octobre 2024

Faites circuler l'information aux Gontaudais !

Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter

E-mail : contact@laubes-agri-energie.fr

Site Internet : <https://laubes-agri-energie.fr>



Suite et approfondissement de l'atelier d'autoconsommation

Quand ?

- Une fois la taille du parc déterminé. Début 2025 ?

Comment participez ?

- Accessible à tous les habitants de Gontaud-de-Nogaret
- Sur inscription

Présence d'un partenaire spécialisé

- Expert dans les opérations d'autoconsommation
- Clarifier et approfondir les possibilités de bénéficier de l'électricité locale
- Répondre aux questions techniques



Planning prévisionnel – Les grandes étapes

